Ville de
Saint-Hyacinthe
Technopole agroalimentaire

AVIS PUBLIC

La soussignée donne avis public à l'effet que le Conseil de la Ville de Saint-Hyacinthe tiendra une séance extraordinaire le **18 décembre 2017 à 20 heures** en la salle du Conseil située au 750, avenue de l'Hôtel-de-Ville, à Saint-Hyacinthe, l'ordre du jour de cette séance extraordinaire étant le suivant :

1. PÉRIODE DE QUESTIONS
2. PÉRIODE D'INFORMATION
3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
4. BUDGET 2018 - ADOPTION
5. LEVÉE DE LA SÉANCE

Au cours de cette séance extraordinaire, les délibérations du Conseil et la période de questions doivent porter exclusivement sur le budget 2018.

Saint-Hyacinthe, le 6 décembre 2017

Me Hélène Beauchesne, notaire, OMA
Greffière